



COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2014 de la Fondation européenne pour la formation, accompagnés du rapport 2014 sur la gestion budgétaire et financière.

Fondation européenne pour la formation
Viale Settimio Severo 65
I 10133 Turin - Italie

L'ETF (Fondation européenne pour la formation) est une agence de l'UE qui a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne. Son siège est à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I-10133 Turin - Italie

E-mail: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
T: +39,011,630,2222
F: +39011630,2200

Table des matières

Glossaire	4
I. Introduction	5
II. Conseil de direction et équipe de gestion	6
III. États financiers 2014	9
1. Bilan	9
2. Compte de résultat	10
3. État des variations des capitaux propres	11
4. Flux de trésorerie	12
5. Compte de résultat budgétaire	
13	
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	14
7. Soldes bancaires	
15	
8. Actif et passif éventuels	16
IV. Remarques sur les états financiers	17
1. Bilan	19
2. Compte de résultat	23
3. État des variations des capitaux propres	25
4. Flux de trésorerie	25
5. Compte de résultat budgétaire	25
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	25
7. Actif et passif éventuels	25
8. Informations données	25
V. Remarques sur l'exécution du budget et la gestion financière	28
1. Introduction	28
2. Utilisation des crédits	30
i. Crédits de l'exercice courant – Subvention ETF	30
ii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus en 2014	35
iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds reçus en 2013, 2012 et 2011	36
iv. Crédits reportés de 2013 à 2014 – Subvention ETF	37
v. Crédits sur fonds réservés	38
VI. Tableau des effectifs de l'ETF	40
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction	41

Glossaire

Actif	L'actif appartient à une personne physique ou morale et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouvrés
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités provenant de montants recouvrés
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «reste à liquider» (RAL).
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur réception ou à leur paiement effectifs, contrairement à la comptabilité de caisse.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF.
Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
État financier	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un bilan, un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
RAL	Reste à liquider, pour «crédits restant à liquider».
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.

I. Introduction

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'ETF) présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Les états financiers ont été établis conformément aux règles de comptabilité adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après, la CE), qui sont fondées sur les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le résultat économique, le bilan et les flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, consultez la section IV, *Remarques sur les états financiers*. L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée.

Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiante

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre de la politique extérieure de l'Union européenne.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Il est complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014 et entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015).

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements. L'ETF est chargée par la Commission de la gestion d'autres fonds, pour la mise en œuvre des deux initiatives ci-après:

- GEMM: gouvernance pour l'employabilité en Méditerranée,
- FRAME: des compétences pour l'avenir dans la région des Balkans.

II. CONSEIL DE DIRECTION ET EQUIPE DE GESTION

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant par État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts sans droit de vote désignés par le Parlement européen. En outre, trois représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission européenne.

Le conseil de direction s'est réuni deux fois en 2014. Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

- **Réunion du 6 juin 2014 (Turin)**

Rapport d'activité annuel 2013

Le rapport d'activité annuel 2013 enregistre la réalisation des objectifs de l'ETF pour 2013 tels qu'énoncés dans son programme de travail annuel. L'année 2013 a été la quatrième et dernière année des perspectives à moyen terme 2010-13.

Le document contenant les faits marquants, mis à disposition dans la section à usage restreint du conseil de direction avant la réunion, complète le rapport d'activité annuel avec des informations supplémentaires sur les activités opérationnelles.

Le rapport d'activité annuel contient une description détaillée des réalisations de l'agence liées aux résultats en 2013 ainsi que des annexes présentant les domaines de dépenses ventilées par fonction, thème, région et pays. Pour la période 2010-13, l'objectif initial comprenait 590 réalisations. En fait, les réalisations ont atteint le nombre de 610, dépassant l'objectif de 3,4 %. Or, le programme de travail annuel 2013 pour la période indique 616 réalisations (en termes d'objectifs quantitatifs concrets), à savoir un taux de réalisation de 99 %. Des réalisations ont été annulées pour des raisons diverses: en raison de la situation dans le pays; à la demande du pays partenaire; ou en raison de la priorité négative accordée à ces activités.

Une évaluation externe du Processus de Turin a conclu que celui-ci contribue à faciliter l'appropriation et la participation des parties prenantes dans les pays partenaires, alors qu'une étude de la DG DEVCO évalue comment les systèmes d'EFP tirent profit des compétences techniques de l'ETF.

États financiers de l'ETF

Les états financiers pour 2013 ont été présentés. Ils ont été audités par la Cour des comptes et un avis a été reçu le 7 mai 2013. Cet avis signalait que, pour tous les aspects matériels, les comptes annuels de l'ETF traduisaient fidèlement sa situation financière au 31 décembre 2013 et que les résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'année étaient conformes aux dispositions de son règlement financier. L'avis rendu par la Cour des comptes sert de base à la décharge du Parlement européen. En égard au rapport d'activité annuel 2013, à la déclaration d'assurance obligatoire de la directrice et à l'expression de sa confiance dans les contrôles et les contrôles internes de l'ETF, à la certification par la comptable de l'ETF des comptes annuels et à la déclaration d'assurance de la Cour des comptes, le conseil de direction a été invité à donner son avis sur les comptes financiers annuels 2013, qui a été favorable.

Le 22 janvier 2015, le Parlement européen a préparé un projet de décharge pour l'exercice 2013.

Budget rectificatif 1/2014

Le premier budget rectificatif 2014 a été présenté: il intègre les recettes affectées, existantes et nouvelles, non définies lors de l'adoption du budget (novembre 2013 pour le budget 2014) et le transfert budgétaire réalisé en 2014.

Il n'y a aucune modification de la subvention que l'ETF reçoit de la Commission européenne.

▪ Réunion du 21 novembre 2014 (Turin)

Programme de travail et budget

Le conseil de direction a adopté le programme de travail 2015 de l'ETF.

Le projet de budget 2015 repose sur le projet d'état prévisionnel des recettes et des dépenses 2015, approuvé par le conseil de direction le 22 novembre 2013 et modifié au cours de la procédure budgétaire. Il est conforme à la programmation financière de la Commission européenne pour l'ETF et suit l'évolution des activités des relations extérieures de l'UE.

Le projet de budget 2015 de l'ETF entrera en vigueur dès que l'autorité budgétaire aura adopté le budget général de l'Union européenne.

Le projet de budget 2015 s'appuie sur une contribution globale de 20 144 000 EUR pour les crédits d'engagement et de paiement, composée d'une contribution de 19 945 000 EUR provenant du budget de l'Union et de 199 000 EUR tirés du recouvrement des excédents liés à l'exécution du budget 2013.

Le budget de l'ETF pour 2015 est du même niveau, en termes nominaux, que tous les budgets antérieurs depuis 2011, ce qui représente une diminution réelle d'environ 8 % par rapport au budget 2011. Pour les titres 1 et 2 (frais de personnel et dépenses administratives), le budget 2015 est un budget de survie. Le titre 3 (dépenses opérationnelles) est en revanche diminué de 10,8 %.

Le conseil de direction a adopté l'avant-projet d'état prévisionnel des dépenses et des recettes de l'ETF, ainsi que les orientations générales sous-jacentes pour 2015.

En 2014, l'ETF a eu deux budgets rectificatifs. Des virements ont été effectués afin de maximiser l'utilisation du budget de l'ETF conformément aux priorités des pays partenaires.

Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF

La structure organisationnelle de l'ETF est composée de la direction et des départements agissant dans un périmètre spécifique de responsabilité.

En 2014, les départements suivants ont contribué à l'ensemble des opérations de l'ETF:

- Administration,
- Communication,
- Élaboration des polices fondées des données probantes,
- Développement d'expertise thématique,
- Opérations géographiques,
- Planification, contrôle et évaluation.

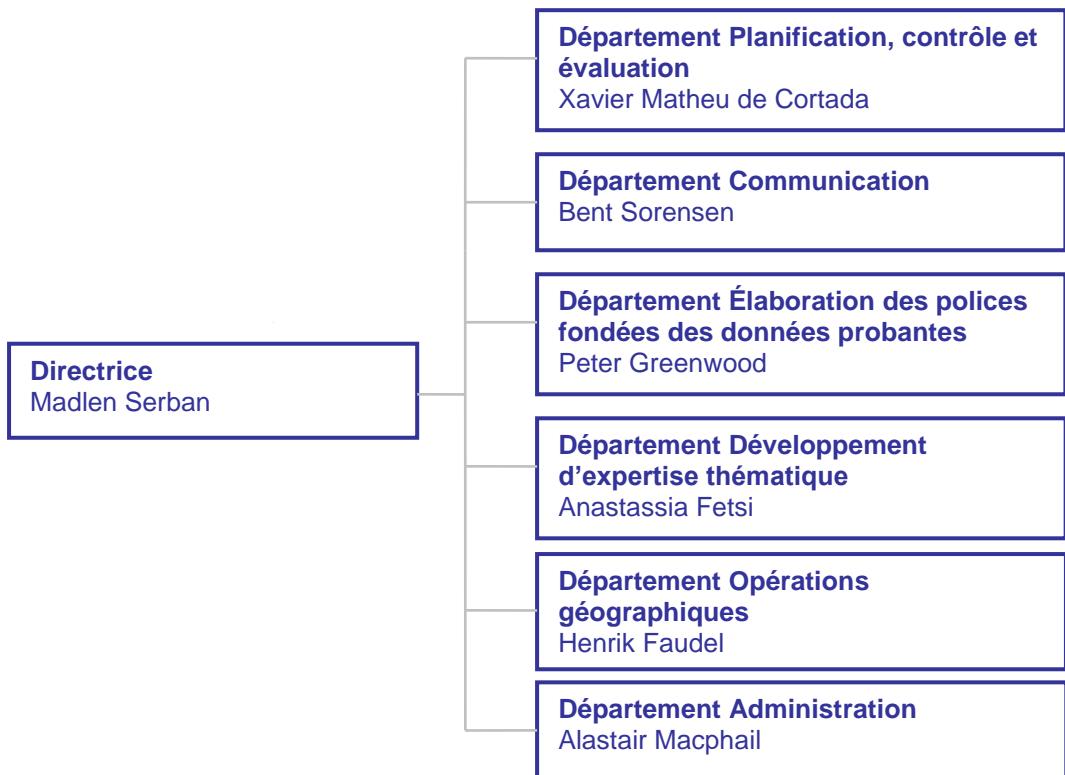
En 2014, l'ETF a effectué une évaluation de son organisation et de ses processus internes. Selon la principale conclusion, l'ETF peut rendre plus efficace l'exécution de ses opérations en consolidant des activités dans un nombre plus réduit de projets plus vastes. La nouvelle approche concernant l'exécution des opérations, qui comporte sept projets stratégiques et une nouvelle structure organisationnelle, a été approuvée par le conseil de direction de l'ETF en novembre 2014.

À compter du 1^{er} janvier 2015, l'ETF se compose des départements suivants:

- Administration,
- Communication,
- Performance de l'agence,
- Opérations.

Les chefs de département respectifs forment, avec le directeur adjoint, l'équipe de gestion (EG), laquelle exerce une fonction de conseil conformément aux articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018 du 22 novembre 2011). Douze réunions de l'équipe de gestion, auxquelles a assisté la directrice, se sont tenues en 2014. Quatre autres discussions ont également eu lieu sur la planification et la manière de rendre l'ETF plus stratégique. Le chef du département Administration a également organisé des réunions mensuelles avec tous les directeurs sur les questions liées aux ressources.

En 2014, la structure globale se présentait de la manière suivante:



III. États financiers 2014 (*tous les montants sont en euros*)

1. Bilans au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

ACTIF	31/12/2014	31/12/2013	PASSIF	31/12/2014	31/12/2013
A. ACTIF IMMOBILISÉ			A. CAPITAUX PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Excédents/déficits accumulés	1,913,677.11	808,026.97
Droit d'occupation	5,000,000.00	5,000,000.00	Compte de résultat de l'exercice	102,087.06	1,105,650.14
Licences de logiciel	554,422.03	554,422.03	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2,015,764.17	1,913,677.11
Logiciels en cours de développement en interne	45,444.00		C. PASSIF IMMOBILISÉ		
Logiciels développés en interne utilisés	509,100.35	490,350.35	Provision pour risques et charges		
Amortissements	-4,035,923.80	-3,728,430.79	Affaires en justice	0.00	0.00
Sous-total	2,073,042.58	2,316,341.59	TOTAL DU PASSIF IMMOBILISÉ	0.00	0.00
Immobilisations corporelles			D. PASSIF COURANT		
Installations et machines	4,344.00	4,344.00	Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Matériel et mobilier	315,339.46	269,164.97	Dettes à court terme	5,510,652.86	9,268,645.38
Équipement informatique	737,658.45	669,926.09	Dettes courantes	8,799.29	24,996.88
Autres installations	192,266.30	198,205.80	Dettes diverses	7,328.00	1,761.12
Amortissements	-940,837.21	-861,952.86	Compte de régularisation et de valorisation	2,334,123.11	1,980,629.31
Sous-total	308,771.00	279,688.00	Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	3,135,435.07	40,372.07
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	2,381,813.58	2,596,029.59	Préfinancement reçu d'entités consolidées de la CE	24,967.39	7,220,886.00
B. ACTIF CIRCULANT			TOTAL DU PASSIF COURANT	5,510,652.86	9,268,645.38
Stocks					
Publications	3,558.95	2,424.37			
Sous-total	3,558.95	2,424.37			
Préfinancement à court terme					
Préfinancement à court terme	855,892.33	926,212.28			
Sous-total	855,892.33	926,212.28			
Créances à court terme					
Créances courantes	1,250.00	2,700.00			
Créances diverses	222,240.01	10,238.43			
Recettes accumulées	12,648.00	0.00			
Charges reportées	137,976.44	134,133.05			
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	2,079,864.06	0.00			
Sous-total	2,453,978.51	147,071.48			
Valeurs disponibles					
Comptes bancaires	1,831,173.66	7,508,414.77			
Régie d'avances	0.00	2,170.00			
Sous-total	1,831,173.66	7,510,584.77			
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	5,144,603.45	8,586,292.90			
TOTAL	7,526,417.03	11,182,322.49	TOTAL	7,526,417.03	11,182,322.49

2. Compte de résultat

	2014	2013
Recettes opérationnelles	21,602,038.84	20,560,155.54
Recettes opérationnelles - Subvention CE	19,955,306.54	19,945,265.84
Recettes opérationnelles - Divers	150,954.44	3,332.22
Recettes opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	6,062.61	28,054.51
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE	571,214.81	122,058.20
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE	918,500.44	461,444.77
TOTAL DES RECETTES OPÉRATIONNELLES	21,602,038.84	20,560,155.54
Dépenses administratives	-15,071,609.28	-14,174,533.16
Dépenses de personnel	-12,590,994.00	-12,123,832.12
Dépenses liées aux immobilisations	-401,139.15	-362,357.46
Autres dépenses administratives	-2,079,476.13	-1,688,343.58
Dépenses opérationnelles	-6,426,980.98	-5,279,090.68
Dépenses opérationnelles - Subvention CE	-4,931,203.12	-4,667,533.20
Dépenses opérationnelles - Projet GEMM	-571,214.81	-122,058.20
Dépenses opérationnelles - Projet FRAME	-918,500.44	-461,444.77
Dépenses opérationnelles - Ministère italien des affaires étrangères	-6,062.61	-28,054.51
TOTAL DES DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET OPÉRATIONNELLES	-21,498,590.26	-19,453,623.84
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	103,448.58	1,106,531.70
Dépenses financières	-1,361.52	-881.56
DÉFICIT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES	-1,361.52	-881.56
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	102,087.06	1,105,650.14
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	0.00	0.00
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE	102,087.06	1,105,650.14

3. État des variations des capitaux propres

Capitaux	Excédents/déficit cumulés	Résultat économique de l'exercice	Capitaux (total)
Bilan au 31 décembre 2013	808,026.97	1,105,650.14	1,913,677.11
Changements dans les politiques comptables	0.00		0.00
Autres réévaluations	0.00		0.00
Reclassifications	0.00		0.00
Affectation du résultat économique 2013	1,105,650.14	-1,105,650.14	0.00
Résultat économique de l'exercice 2014		102,087.06	102,087.06
Bilan au 31 décembre 2014	1,913,677.11	102,087.06	2,015,764.17

Remarque: l'ETF ne possède pas de réserves.

4. État des flux de trésorerie

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	2014	2013
Excédent des activités opérationnelles	102,087.06	1,105,650.14
<u>Ajustements</u>		
Amortissements (immobilisations incorporelles)	307,493.01	271,924.19
Amortissements (immobilisations corporelles)	94,375.72	88,420.16
Diminution des provisions pour risques et charges	0.00	-500,000.00
Provisions pour risques et frais liés au personnel	0.00	-148,734.50
Diminution du stock	-1,134.58	2,824.56
Augmentation du préfinancement à court terme	70,319.95	-322,827.53
Augmentation des créances à court terme	9,731.66	330,339.88
Diminution des créances liées aux entités consolidées de la CE	-2,079,864.06	1,653.89
Diminution des dettes à court terme	106,088.46	-1,003,959.47
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	-4,100,855.61	7,071,647.03
Perte sur la vente de propriétés, d'installations et d'équipements		
Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles	-5,491,758.39	6,896,938.35
Flux de trésorerie tirés des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-190,391.97	-495,291.14
Produits d'immobilisations corporelles et incorporelles (+)	2,739.25	
Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement	-187,652.72	-495,291.14
Baisse nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-5,679,411.11	6,401,647.21
Valeurs disponibles au début de la période	7,510,584.77	1,108,937.56
Valeurs disponibles à la fin de la période	1,831,173.66	7,510,584.77

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires. L'ETF a, par contre, une provision pour les dettes à long terme.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de revenus liés aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de reclassification.

L'ETF n'offre pas d'avantages sociaux au personnel, mais les congés non pris et les heures de travail flexibles accumulées sont enregistrés comme «autres dettes».

5. Compte de résultat budgétaire

	31/12/2014	31/12/2013
Recettes		
Subvention de la CE	20,143,500.01	20,143,500.00
Intérêts bancaires réutilisés	14,552.88	0.00
Autre subvention de la Commission	1,102,720.00	1,844,521.60
Autres bailleurs de fonds - Ministère italien des affaires étrangères	314.66	1,081.20
Recettes diverses	124,924.46	14,946.19
Total des recettes (a)	21,386,012.01	22,004,048.99
Dépenses		
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-12,712,420.34	-12,870,482.75
Crédits reportés	-183,600.40	-283,524.68
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1,334,060.57	-1,291,444.09
Crédits reportés	-756,768.29	-527,963.06
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
Paiements	-5,187,282.95	-5,132,475.14
Crédits reportés	-5,096.53	-3,419.81
<i>CE - Projet GEMM - Titre IV</i>		
Paiements	-634,583.44	-122,058.20
Crédits reçus - Non payés en 2014	-790,599.96	-472,663.40
<i>CE - Projet FRAME - Titre IV</i>		
Paiements	-851,662.01	-461,444.77
Crédits reçus - Non payés en 2014	-86,893.22	-788,355.23
<i>Ministère italien des affaires étrangères - Titre IV</i>		
Paiements	-21,253.71	-28,469.15
Crédits reçus - Non payés en 2014	-3,743.17	-24,682.22
Total des dépenses (b)	-22,567,964.59	-22,006,982.50
Résultat pour l'exercice financier (a-b)	-1,181,952.58	-2,933.51
Crédits reportés et annulés	81,496.96	125,795.46
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	1,292,752.88	75,354.86
Différences de change	-4,103.79	17.35
Solde du compte de résultat de l'exercice financier	188,193.47	198,234.16
Solde reporté de l'exercice financier précédent	198,234.16	125,368.66
Remboursements à la CE	-198,234.16	-125,368.66
Montant total à rembourser à la CE	188,193.47	198,234.16
Subvention de la Commission (recettes cumulées)	20,143,500.01	20,143,500.00
Montant relatif à l'exercice 2014 à rembourser à la CE	0.00	198,234.16

6. Rapprochement du résultat budgétaire et économique

Compte de résultat 2014	+/-	102,087.06
<i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le compte de résultat)</i>		
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-	-2,165,875.14
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	+	1,922,835.24
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	-	188,193.47
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	+	401,139.15
Provisions	+	0.00
Ordres de recouvrement émis en 2014 non encaissés	-	-14,000.00
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	+	891,217.12
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	+	759,395.17
Dépenses à régulariser CE pour l'exercice 2014 sur les fonds affectés	+/-	-1,489,091.20
Différences de change	+/-	-4,408.89
<i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le compte de résultat)</i>		
Acquisitions d'actifs	-	-117,237.71
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2014	-	-818,639.17
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	-	0.00
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2015	-	-1,931,171.18
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	+	81,496.96
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	+	1,292,752.88
Provisions pour congés non pris	-	614.90
Autres - Fonds ITF 2014	+/-	0.00
Autres - Préfinancement non-CE reçu		1,102,720.00
Autres	+/-	-13,835.19
	Total	188,193.47
Résultat budgétaire 2014		188,193.47
Delta non expliqué		0.00

7. Soldes bancaires

	31.12.2014	31.12.2013
ETF		
ETF national en euros	0.00	0.00
ETF euros	936,853.91	6,214,508.22
ETF Ministère italien des affaires étrangères	3,788.26	24,996.88
ETF Régie d'avances	0.00	2,170.00
	940,642.17	6,241,675.10
Conventions avec la CE		
GEMM	796,696.61	476,177.42
FRAME	93,834.88	792,732.25
	890,531.49	1,268,909.67
Total	1,831,173.66	7,510,584.77

Les conventions actuelles liant la Commission européenne et l'ETF concernent les projets GEMM et FRAME. Ces fonds, ainsi que les fonds provenant du ministère italien des affaires étrangères, sont de nature pluriannuelle et n'ont pas d'impact sur le résultat économique de l'ETF dans la mesure où ils sont versés aux bénéficiaires finaux ou remboursés lorsqu'ils ne sont pas distribués. Les fonds en question apparaissent dans le bilan sous la rubrique «dettes à court terme». Cela vaut également pour les intérêts encaissés.

8. Éléments d'actif et de passif éventuels au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

ACTIF ÉVENTUEL	31/12/2014	31/12/2013
Garanties perçues pour des préfinancements	78,528.90	0.00
TOTAL	78,528.90	0.00

PASSIF ÉVENTUEL	31/12/2014	31/12/2013
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	940,368.69	811,487.74
TOTAL	940,368.69	811,487.74

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 10 janvier 2009 et complété par les modalités d'application adoptées le 15 avril 2011.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités,
- (b) la prudence,
- (c) la permanence des méthodes comptables,
- (d) la comparabilité des informations,
- (e) l'importance relative,
- (f) la non-compensation,
- (g) la prééminence de la réalité sur l'apparence,
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la CE. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'*International Federation of Accountants* (IFAC).

Dans la comptabilité d'exercice, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et plus uniquement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Comptes de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires
8. Éléments d'actif et de passif éventuels

Remarque concernant les frais de personnel

L'ensemble des calculs des salaires produisant le total des frais de personnel inclus dans le compte de résultat de l'agence est externalisé à l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également connu sous l'acronyme PMO), service central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, agents temporaires et agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaries et autres droits financiers. Le PMO fournit également ses services à d'autres institutions et agences de l'UE. Il est également chargé de la gestion de la caisse d'assurance maladie des institutions ainsi que du traitement et du versement des demandes de remboursement des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Il est actuellement audité par la Cour des comptes européenne.

L'agence est uniquement responsable de la communication d'informations fiables au PMO, qui permettent de calculer les frais de personnel. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans le rapport mensuel relatif aux frais de personnel utilisé pour comptabiliser les frais de personnel. Elle n'est pas responsable du calcul des frais de personnel effectué par le PMO.

1. Bilan

Le bilan est une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour l'ETF, cette date est le 31 décembre 2014.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles. Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement de 1 EUR.

L'ETF jouit d'un droit d'occupation qui lui permet de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à fin 2027. Or, l'avenir à long terme de la Villa Gualino, abandonnée en partie depuis 2012, demeure incertain. Les conditions de son occupation sont réglementées par un contrat de service conclu avec le propriétaire du bâtiment (Regione Piemonte) expirant fin 2015. L'ETF négocie actuellement le renouvellement de ce contrat pour la période à partir de 2016. Malgré l'incertitude, l'ETF n'a constitué aucune provision en vue d'un éventuel déménagement, ni pour le reste des droits d'occupation (valeur: 1 666 666,68 EUR)

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le niveau de matérialisation pour une immobilisation terminée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF l'a réduit à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de matérialisation moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé cette même année. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

En 2014, les applications TRAMS, Allegro et Intranet étaient toujours utilisées et elles ont représenté quelques coûts de développement supplémentaires mineurs; elles continueront à représenter des coûts de développement mineurs.

L'année 2014 a vu démarrer le développement de WEB 2016 et la personnalisation de Sharepoint. Bien qu'aucun plan officiel n'ait été présenté pour WEB 2016, sur la base de l'expérience avec l'Intranet, il a été décidé que les coûts totaux de développement dépasseraient le montant de 100 000 EUR. Les coûts de développement tant pour WEB 2016 que pour Sharepoint sont donc enregistrés sous la rubrique des logiciels en cours de développement en interne.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur ou égal à 420 EUR et qui sont enregistrés à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros au taux de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus un prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif.

La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement, comptabilisé parmi les dépenses, a une influence sur le résultat de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

Une correction à la valeur du bilan a été apportée tant pour les immobilisations corporelles que pour les immobilisations incorporelles. Ces corrections sont introduites du fait que deux transactions dans le système de gestion ABAC Assets n'ont pas pu être finalisées correctement en 2013 et en 2014.

Immobilisations incorporelles

	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'achat:					
Valeur au 1er janvier 2014	5,000,000.00	0.00	489,909.35	554,422.03	6,044,331.38
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts		45,444.00	18,750.00		64,194.00
• Retraits/Reclassifications				0.00	
• Correction sur la valeur du solde			441.00		441.00
Fin de l'exercice:	5,000,000.00	45,444.00	509,100.35	554,422.03	6,108,966.38
B. Amortissement					
Valeur au 1er janvier 2014	-3,166,666.66	0.00	-51,164.16	-509,632.03	-3,727,462.85
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts	-166,666.66		-127,275.10	-34,613.00	-328,554.76
• Retraits				0.00	
• Correction sur la valeur du solde			20,093.81		20,093.81
Fin de l'exercice:	-3,333,333.32	0.00	-158,345.45	-544,245.03	-4,035,923.80
Valeur nette (A + B)	1,666,666.68	45,444.00	350,754.90	10,177.00	2,073,042.58

Immobilisations corporelles

	Installations, machines et mobilier	Équipement informatique	Autres installations	Total	
A. Prix d'achat:					
Valeur au 1er janvier 2014	4,344.00	269,164.97	669,926.09	198,205.80 1,141,640.86	
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications				0.00	
• Ajouts	51,926.76	67,732.36	4,204.60	123,863.72	
• Retraits	-5,752.27		-10,144.10	-15,896.37	
• Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	4,344.00	315,339.46	737,658.45	192,266.30 1,249,608.21	
B. Amortissement					
Valeur au 1er janvier 2014	-4,344.00	-167,748.97	-557,535.02	-132,324.80 -861,952.79	
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications				0.00	
• Ajouts	-17,244.76	-54,354.36	-22,776.60	-94,375.72	
• Retraits	5,347.27		10,144.10	15,491.37	
• Reprises				0.00	
• Correction sur la valeur du solde				0.00	
Fin de l'exercice:	-4,344.00	-179,646.46	-611,889.38	-144,957.30 -940,837.14	
Valeur nette (A + B)	0.00	135,693.00	125,769.07	47,309.00	308,771.07

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25 %
Autres installations	25 %
Installations et machines	12,5 %
Installations, machines et mobilier	10 %

Stocks

Les publications sont enregistrées dans les stocks de l'ETF et non dans les «coûts». Bien que la valeur commerciale des publications soit nulle, leur valeur de remplacement est estimée à 3 558,95 EUR. Le nombre de publications enregistrées dans les stocks est légèrement plus élevé que celui de l'année précédente. L'ETF a continué à privilégier la mise à disposition des publications en ligne en vue de leur téléchargement plutôt que sur papier. La différence dans la valeur réelle est due au fait que l'ETF imprime désormais elle-même ses publications lorsque c'est nécessaire.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans la convention de préfinancement concernée. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur.

Créances à court terme

La rubrique «créances à court terme» regroupe les avances versées au titre des missions en cours, les dépenses reportées et les créances sur des entités consolidées. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 2 453 978,51 EUR se compose comme suit:

Description - Créances à recevoir	Montant
Clients	1,250.00
SOUS-TOTAL	1,250.00
Description - Créances diverses à recevoir	Montant
Comptes courants des membres du personnel	204,064.92
Avances de mission payées	7,261.00
Autres questions de personnel	6,658.18
Clients - entités consolidées	4,255.91
Recettes accumulées	12,648.00
Charges reportées	137,976.44
Créances à court terme auprès d'entités consolidées	2,079,864.06
SOUS-TOTAL	2,452,728.51
TOTAL	2,453,978.51

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque et les intérêts reçus en janvier 2015 avec une date valeur en 2014. Une baisse par rapport à l'exercice précédent est observée, car l'ETF a reçu le premier versement de la subvention 2015 à nouveau en janvier 2015 plutôt que déjà en décembre 2014.

Passif

Actif net

Les capitaux propres se composent de l'excédent/du déficit accumulé des années antérieures, majoré de la performance financière de l'exercice. (Voir également tableau 3, état des variations des capitaux propres.)

Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations, lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des

dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2014, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptations des rémunérations restant à liquider.

Dettes à court terme

Les dettes à court terme se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Les dettes à court terme, qui s'élèvent à un montant de 5 510 652,86 EUR, sont principalement liées aux dépenses accumulées estimées concernant les crédits à reporter en 2015 et aux dépenses accumulées estimées concernant les préfinancements versés par l'ETF aux contractants. Sont repris comme charges à payer les montants dus aux créanciers pour les biens livrés ou les services fournis et les préfinancements restant à liquider, en provenance de l'UE ou d'autres institutions de l'UE.

Les dettes courantes, d'un montant de 8 799,29 EUR, représentent des vendeurs pour un montant de 5 011,03 EUR et des fonds en attente de réception du ministère italien des affaires étrangères pour un montant de 3 788,26 EUR. Ce dernier montant est composé de montants non encore engagés et d'engagements reportés s'élevant au total à 3 743,17 EUR. Les intérêts produits en 2014 par les fonds reçus du ministère italien des affaires étrangères s'élèvent à 45,09 EUR.

Les dettes diverses s'élèvent à 7 328 EUR représentant des produits qui étaient en attente et qui ont été reçus, divers frais de personnel et les intérêts produits au cours du quatrième trimestre qui seront introduits au budget 2015.

Les autres dettes sont les charges à payer relatives aux préfinancements payés et aux montants à reporter à 2015. Comme au cours des années précédentes, l'ETF a continué à vérifier intensément les dépenses accumulées et a encore étendu la période de suivi de leur calcul, ce qui a encore amélioré la précision du calcul. Une augmentation globale est enregistrée par rapport à 2013. Les congés non pris en 2014, pour lesquels une légère diminution est enregistrée, sont également repris sous les autres dettes. Les heures de travail flexibles ouvertes au 31 décembre 2014 sont également enregistrées pour la deuxième année en tant qu'autres dettes. Depuis le nouveau statut du personnel, ces heures sont à présent reportées à l'année suivante, alors qu'auparavant elles étaient annulées au 31 décembre.

Les dettes à court terme sont ventilées comme suit:

Description - Charges à payer	Montant
Vendeurs	5.011.03
Fonds fiduciaire italien - Intérêts perçus en 2014	45.09
Reports FFI à 2015	3.743.17
SOUS-TOTAL	8,799.29
Description - Divers à payer	Montant
Produits en attente à recevoir	1.761.12
Personnel	2.172.25
Intérêts 2014	3.394.63
SOUS-TOTAL	7,328.00
Description - Autres dettes	Montant
Congés non pris en 2014	218.090.30
Temps flexible non pris en 2014	45.418.89
Charges à payer sur les préfinancements payés en 2014	529.122.43
Charges à payer sur les reports 2015	1.541.491.49
SOUS-TOTAL	2.334.123.11
Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	24.967.39
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	3.135.435.07
TOTAL	5,510,652.86

La forte baisse globale des préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE par comparaison avec 2013 s'explique cependant par la réception, de nouveau en janvier 2015, du

premier versement de la subvention 2015 au profit de l'ETF. Dans le contexte de la subvention habituelle de la CE, l'ETF a réussi à payer 94,80 % des crédits de paiement disponibles et doit restituer à la CE un total de 188 193,47 EUR.

Le montant est ventilé comme suit:

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant	Statut/commentaires
Subvention de la CE	DG EAC	188,193.47	Résultats 2014
Projet GEMM	DG DEVCO	1,547,241.60	Préfinancement GEMM
Projet FRAME	DG ELARG	1,400,000.00	Préfinancement FRAME
TOTAL		3,135,435.07	

En 2014, les montants enregistrés sous «autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE» sont le premier versement de la subvention de l'ETF 2015, les intérêts bancaires accumulés sur les projets GEMM et FRAME, en attente d'apurement pour les projets GEMM et FRAME, et divers petits soldes interagences provenant de transactions de salaires.

Description de la convention	DG ou Service de la CE	Montant
Intérêts 2013 - 2014 GEMM	COMM - DEVCO	6,848.31
Intérêts 2013 - 2014 FRAME	COMM - ELARG	6,941.66
Solde interagences	ENVI	399.56
Solde interagences	COMM - COMM	318.14
Solde interagences	COMM - PMO	7,786.73
Solde interagences	EEAS	306.53
Solde interagences	AVIA	1,752.71
Solde interagences	JUST	120.60
Solde interagences	COMM - DGT	493.15
TOTAL		24,967.39

2. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est l'équivalent d'un compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée par les résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la CE, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des autres financements de la CE, l'ETF adopte actuellement la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes ne sont acquises qu'à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la CE
Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission, d'un montant de 20 143 530,01 EUR, diminuée du montant à rembourser, soit 188 193,47 EUR (compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 19 955 306,54 EUR.
- Les recettes diverses comprennent des ordres de recouvrement d'un montant de 123 448,50 EUR, des intérêts courus introduits dans le budget d'un montant de 14 552,88 EUR, des recettes accumulées du CDT d'un montant de 12 648 EUR, ainsi que 305,10 EUR au titre des différences de change, s'élevant au total à 150 954,44 EUR.

- Autres recettes d'exploitation
En 2014, le ministre italien des affaires étrangères a approuvé la réutilisation d'intérêts encaissés pour un montant de 314,66 EUR. Cependant, pour donner une présentation plus réaliste et conforme aux principes de la comptabilité d'engagement, la seule recette qui a été introduite dans les comptes a été le montant des paiements approuvés au titre des fonds reçus. Le montant restant est inclus dans le passif sous la rubrique «compte de régularisation et de valorisation». Il est fait référence à ce type de financement sous la mention «fonds réservés» ou «recettes réservées». Un montant de 6 062,61 EUR a été introduit en tant que recette sous ce poste et correspond au montant approuvé pour les paiements liés aux fonds reçus au cours des exercices 2009, 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014.
- Les ajustements effectués aux dépenses accumulées déjà comptabilisées en 2014 sont introduits en tant que recettes d'exploitation et représentent le montant des dépenses effectuées pour les projets GEMM et FRAME (571 214,81 EUR et 918 500,44 EUR) qui doivent être compensées avec la CE.

Dépenses administratives et opérationnelles

Au sens du calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant sont ajoutées et les charges reportées payées au cours de l'exercice, déduites.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2014.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés sur l'exercice suivant uniquement. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférente ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières, ainsi qu'en paiements liés aux recettes affectées. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives englobent: 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel qui n'ont pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations, y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives, notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont dans l'ensemble liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent également les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les intérêts pour retard de paiement.

3. ÉTAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

L'état des variations des capitaux propres comprend uniquement le résultat de l'exercice.

4. FLUX DE TRESORERIE

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. Les flux de trésorerie sont en baisse car l'ETF a reçu le premier versement de la subvention 2015 en janvier 2015, alors que le premier versement pour 2014 avait déjà été reçu le 31 décembre 2013.

5. COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission [article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: règles financières applicables au budget général de l'Union].

Le résultat budgétaire de 2014 représente la différence entre:

- toutes les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
- le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et,
- les annulations de crédits reportés de l'exercice financier précédent.

Cette différence est augmentée ou réduite:

- du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier;
- des résultats des années précédentes remboursés à la CE.

6. RAPPROCHEMENT DU RESULTAT BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre bilan économique et bilan budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2014 et l'accumulé de 2014.

7. ÉLEMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF EVENTUELS

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. Au chapitre des éléments d'actif éventuels, l'ETF a enregistré les garanties bancaires reçues pour les préfinancements payés. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

8. INFORMATIONS DONNEES

Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la CE exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie sont celles qui ne sont pas des opérations avec contrepartie. Dans le cadre d'une opération sans contrepartie, une entité reçoit une valeur de la part d'une autre entité sans donner directement en échange une valeur approximativement égale, ou donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en échange une valeur approximativement égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

Les opérations non-échange	2014	2013
Subvention de la CE	19,955,306.54	19,945,265.84
Recettes diverses	136,401.56	3,332.22
Autres bailleurs de fonds - Ministère italien des affaires étrangères	6,062.61	28,054.51
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE	571,214.81	122,058.20
Recettes opérationnelles - En attente d'apurement avec la CE	918,500.44	461,444.77
	21,589,499.96	20,560,155.54
Les opérations de change		
Intérêts bancaires réutilisés	14,552.88	0.00

Informations relatives aux parties liées

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la CE. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est accordée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	2014	2013
Nombre d'ordonnateurs financiers à la fin de l'année	1	1
Analyse par grade		
AD15		
AD14	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Coûts de recherche et développement non capitalisés

L'information est présentée conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la CE exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). La liste des projets pertinents est jointe à l'annexe 5.

Les montants suivants ont été reconnu comme dépenses dans le compte de résultat économique	2014	2013
Coûts de Recherche	97,327.00	0.00
Coûts de développement	74,049.00	383,706.00

Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la CE, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'agence sont fournies à l'annexe 6.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni déprécié

	Actifs financiers disponible à la vente (y inclus intérêts couru)	Prêts (y inclus dépôts à court terme >3 mois et <1 an)	Créances avec les Etats membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités fusionnées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Liquidités
Contreparties avec notation de crédit externe 1:	0.00	0.00	0.00	374,114.45	2,079,864.06	0.00	1,831,173.66
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00	372,864.45	n/a	0.00	0.00
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		n/a	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		n/a	0.00	1,831,173.66
Spéculatif	0.00	0.00	0.00		n/a	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00	1,250.00	n/a	0.00	0.00
Contreparties sans notation de crédit externe:	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			n/a				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			n/a		n/a		

Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	de règlement ni déprécié (1)	En retard de règlement mais pas déprécié			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts couru)2					
31/12/14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Loans					
31/12/14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des Etats membres					
31/12/14	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des tiers					
31/12/14	374,114.45	0.00	0.00	0.00	374,114.45
Créances avec des entités fusionnées					
31/12/14	2,079,864.06	0.00	0.00	0.00	2,079,864.06

Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2014	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	16,127.29	0.00	0.00	16,127.29
Dettes exigibles avec des entités fusionnées	3,160,402.46	0.00	0.00	3,160,402.46
Total dettes exigibles	3,176,529.75	0.00	0.00	3,176,529.75

V. Remarques concernant l'exécution du budget et la gestion financière

1. Introduction

Principes budgétaires

Les principes budgétaires appliqués par l'ETF sont conformes aux dispositions associées du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2015, et de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016) et complété par les modalités d'application adoptées le 11 décembre 2014, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 25, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015). L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire,
- b) annualité,
- c) équilibre,
- d) unité de compte,
- e) universalité,
- f) spécialité,
- g) bonne gestion financière,
- h) transparence.

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la CE pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les dépenses administratives, tandis que le troisième est réservé aux dépenses opérationnelles.

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire), et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF, et notamment l'exécution de son programme de travail.

Le titre 4 concerne les budgets des fonds ou recettes affectés, associés à des contrats ou conventions particuliers conclus avec la CE et d'autres bailleurs de fonds. Ils se définissent de la manière suivante:

- Le titre 4 représente la coopération avec d'autres organisations. Actuellement, il ne comprend que les contributions du ministère italien des affaires étrangères et les projets GEMM et FRAME.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget.

Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des conventions ou à d'autres accords signés et à des commandes placées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2014 et des engagements (en partie) reportés sur 2015.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2014, sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2014

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2014, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2014 et associés au budget 2014, mais également sur ceux exécutés en 2014 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice courant – Subvention de l'ETF

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2014	Engagements 2014	Total des crédits d'engagement reportés à 2015	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits de paiement finaux disponibles en 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2013	Montant total des paiements exécutés en 2014	Crédits de paiement reportés à 2015		
1100	Traitements de base	7 977 000,00	-345 203,38	7 631 796,62	7 631 796,62	100,00 %	2 565,90	7 977 000,00	-345 203,38	7 631 796,62	7 629 230,72	0,00	7 629 230,72	99,97 %	0,00
1101	Allocations familiales	876 000,00	47 518,08	923 518,08	923 518,08	100,00 %	4 220,00	876 000,00	47 518,08	923 518,08	919 298,08	0,00	919 298,08	99,54 %	0,00
1102	Indemnités de dépassement et d'expatriation	1 052 306,00	-20 163,02	1 032 142,98	1 032 142,98	100,00 %	0,00	1 052 306,00	-20 163,02	1 032 142,98	1 032 142,98	0,00	1 032 142,98	100,00 %	0,00
1110	Agent contractuel	1 701 894,00	-19 529,91	1 682 364,09	1 682 364,09	100,00 %	0,00	1 701 894,00	-19 529,91	1 682 364,09	1 682 364,09	0,00	1 682 364,09	100,00 %	0,00
1112	Personnel local	135 000,00	-10 066,72	124 933,28	124 933,28	100,00 %	262,10	135 000,00	-10 066,72	124 933,28	124 671,18	0,00	124 671,18	99,79 %	262,10
1130	Assurance maladie	270 000,00	4 778,65	274 778,65	274 778,65	100,00 %	0,00	270 000,00	4 778,65	274 778,65	274 778,65	0,00	274 778,65	100,00 %	0,00
1131	Assurance accidents et maladie professionnelle	36 000,00	4 656,38	40 656,38	40 656,38	100,00 %	0,00	36 000,00	4 656,38	40 656,38	40 656,38	0,00	40 656,38	100,00 %	0,00
1132	Assurance chômage pour les agents temporaires	104 000,00	298,93	104 298,93	104 298,93	100,00 %	0,00	104 000,00	298,93	104 298,93	104 298,93	0,00	104 298,93	100,00 %	0,00
1140	Allocations de naissance et décès	800,00	-403,38	396,62	396,62	100,00 %	0,00	800,00	-403,38	396,62	396,62	0,00	396,62	100,00 %	0,00
1141	Frais de voyage annuel du lieu d'affectation au lieu d'origine	135 000,00	-37 053,97	97 946,03	97 946,03	100,00 %	0,00	135 000,00	-37 053,97	97 946,03	97 946,03	0,00	97 946,03	100,00 %	0,00
1172	Frais d'organisation de stages à la Fondation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	230 000,00	48 470,59	278 470,59	278 470,59	100,00 %	32 253,09	230 000,00	48 470,59	278 470,59	246 217,50	0,00	246 217,50	88,42 %	32 253,09
1180	Frais divers de recrutement	25 000,00	18 187,87	43 187,87	42 387,87	98,15 %	2 429,75	25 000,00	18 187,87	43 187,87	39 958,12	0,00	39 958,12	92,52 %	2 429,75

Crédits d'engagement							Crédits de paiement							
Poste	Description	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2014	Engagements 2014	Total des crédits d'engagement reportés à 2015	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits de paiement finaux disponibles en 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2013	Montant total des paiements exécutés en 2014	Crédits de paiement reportés à 2015	
1181	Frais de voyage (début et fin de contrat)	5 000,00	-3 731,99	1 268,01	1 268,01	100,00 %	0,00	5 000,00	-3 731,99	1 268,01	1 268,01	1 268,01	100,00 %	
1182	Indemnités d'installation	63 000,00	-26 879,74	36 120,26	36 120,26	100,00 %	0,00	63 000,00	-26 879,74	36 120,26	36 120,26	36 120,26	100,00 %	
1183	Frais de déménagement	55 000,00	-30 000,00	25 000,00	18 756,30	75,03 %	12 657,20	55 000,00	-30 000,00	25 000,00	6 099,10	6 099,10	24,40 %	
1184	Indemnités journalières temporaires	40 000,00	-14 831,27	25 168,73	25 168,73	100,00 %	0,00	40 000,00	-14 831,27	25 168,73	25 168,73	25 168,73	100,00 %	
1190	Coefficients correcteurs	400 000,00	-357 243,65	42 756,35	42 756,35	100,00 %	0,00	400 000,00	-357 243,65	42 756,35	42 756,35	42 756,35	100,00 %	
1191	Adaptation salariale			0,00	0,00	0,00 %	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00 %	
Sous-total	Chapitre 11 Personnel en activité	13 106 000,00	-741 196,53	12 364 803,47	12 357 759,77	99,94 %	54 388,04	13 106 000,00	-741 196,53	12 364 803,47	12 303 371,73	0,00	12 303 371,73	99,50 %
1300	Frais de missions et de déplacement	110 000,00	5 000,00	115 000,00	112 808,83	98,09 %	53 285,90	110 000,00	5 000,00	115 000,00	59 522,93	59 522,93	51,76 %	53 285,90
Sous-total	Chapitre 13 Missions et déplacements	110 000,00	5 000,00	115 000,00	112 808,83	98,09 %	53 285,90	110 000,00	5 000,00	115 000,00	59 522,93	0,00	59 522,93	51,76 %
1430	Service médical	30 000,00	-5 000,00	25 000,00	24 207,25	96,83 %	13 303,64	30 000,00	-5 000,00	25 000,00	10 903,61	10 903,61	43,61 %	13 303,64
1440	Formation interne	180 000,00	46 300,00	226 300,00	225 069,37	99,46 %	66 858,72	180 000,00	46 300,00	226 300,00	158 210,65	158 210,65	69,91 %	66 858,72
1490	Autres Interventions	10 000,00	56 000,00	66 000,00	63 729,03	96,56 %	2 300,00	10 000,00	56 000,00	66 000,00	61 429,03	61 429,03	93,07 %	2 300,00
Sous-total	Chapitre 14 Infrastructure à caractère socio-médical	220 000,00	97 300,00	317 300,00	313 005,65	98,65 %	82 462,36	220 000,00	97 300,00	317 300,00	230 543,29	0,00	230 543,29	72,66 %
1520	Experts nationaux détachés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00
Sous-total	Chapitre 15 Échange de personnel entre la Fondation et le secteur public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00
1700	Frais de représentation	12 000,00	0,00	12 000,00	11 815,53	98,46 %	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	11 815,53	0,00	11 815,53	98,46 %
Sous-total	Chapitre 17 Frais de représentation	12 000,00	0,00	12 000,00	11 815,53	98,46 %	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00	11 815,53	0,00	11 815,53	98,46 %

Crédits d'engagement							Crédits de paiement								
Poste	Description	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2014	Engagements 2014	Total des crédits d'engagement reportés à 2015	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits de paiement finaux disponibles en 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2013	Montant total des paiements exécutés en 2014	Crédits de paiement reportés à 2015		
Sous-total	Titre 1 DÉPENSES concernant les personnes liées à la Fondation	13 448 000,00	-638 896,53	12 809 103,47	12 795 389,78	99,89 %	190 136,30	13 448 000,00	-638 896,53	12 809 103,47	12 605 253,48	0,00	12 605 253,48	98,41 %	183 350,40
2000	Location	19 291,00	-7 624,37	11 666,63	11 666,63	100,00 %	0,00	19 291,00	-7 624,37	11 666,63	11 666,63	0,00	11 666,63	100,00 %	0,00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	200 000,00	-53 150,00	146 850,00	146 850,00	100,00 %	7,53	200 000,00	-53 150,00	146 850,00	146 842,47	0,00	146 842,47	99,99 %	7,53
2030	Nettoyage et entretien	220 371,00	-17 480,93	202 890,07	202 890,07	100,00 %	27 005,10	220 371,00	-17 480,93	202 890,07	175 884,97	0,00	175 884,97	86,69 %	27 005,10
2040	Aménagement des locaux	25 785,00	-8 780,00	17 005,00	17 005,00	100,00 %	7 784,00	25 785,00	-8 780,00	17 005,00	9 221,00	0,00	9 221,00	54,23 %	7 784,00
2050	Sécurité et surveillance	107 887,00	6 499,86	114 386,86	114 386,86	100,00 %	13 087,00	107 887,00	6 499,86	114 386,86	101 299,86	0,00	101 299,86	88,56 %	13 087,00
2090	Autres dépenses immobilières	37 000,00	20 391,17	57 391,17	57 391,17	100,00 %	4 724,00	37 000,00	20 391,17	57 391,17	52 667,17	0,00	52 667,17	91,77 %	4 724,00
20	Total du chapitre	610 334,00	-60 144,27	550 189,73	550 189,73	100,00 %	52 607,63	610 334,00	-60 144,27	550 189,73	497 582,10	0,00	497 582,10	90,44 %	52 607,63
2100	Matériel TIC	83 200,00	65 396,42	148 596,42	148 596,42	100,00 %	92 743,20	83 200,00	65 396,42	148 596,42	55 853,22	0,00	55 853,22	37,59 %	92 743,20
2101	Développement et achat de logiciels	281 252,00	94 215,84	375 467,84	375 467,84	100,00 %	146 391,00	281 252,00	94 215,84	375 467,84	229 076,84	0,00	229 076,84	61,01 %	146 391,00
2103	Coûts des télécoms	237 264,00	-128 442,78	108 821,22	108 821,22	100,00 %	0,00	237 264,00	-128 442,78	108 821,22	108 821,22	0,00	108 821,22	100,00 %	0,00
2105	Systèmes TI CE	159 900,00	-23 174,73	136 725,27	136 725,27	100,00 %	49 176,17	159 900,00	-23 174,73	136 725,27	87 549,10	0,00	87 549,10	64,03 %	49 176,17
21	Total du chapitre	761 616,00	7 994,75	769 610,75	769 610,75	100,00 %	288 310,37	761 616,00	7 994,75	769 610,75	481 300,38	0,00	481 300,38	2,63	288 310,37
2200	Achat	23 100,00	-98,00	23 002,00	23 002,00	100,00 %	4 240,80	23 100,00	-98,00	23 002,00	18 761,20	0,00	18 761,20	81,56 %	4 240,80
2210	Achat	97 052,88	441 810,26	538 863,14	538 844,62	100,00 %	373 045,70	97 052,88	441 810,26	538 863,14	165 798,92	0,00	165 798,92	30,77 %	373 045,70
22	Total du chapitre	120 152,88	441 712,26	561 865,14	561 846,62	100,00 %	377 286,50	120 152,88	441 712,26	561 865,14	184 560,12	0,00	184 560,12	32,85 %	377 286,50
2300	Papeterie et fournitures de bureau	60 000,00	259,33	60 259,33	60 259,33	100,00 %	24 502,91	60 000,00	259,33	60 259,33	35 756,42	0,00	35 756,42	59,34 %	24 502,91
2320	Diverses dépenses financières	2 000,00	-1 500,00	500,00	500,00	100,00 %	425,77	2 000,00	-1 500,00	500,00	74,23	0,00	74,23	14,85 %	425,77
2330	Frais de	10 000,00	-91,14	9 908,86	9 908,86	0,00 %	4 461,50	10 000,00	-91,14	9 908,86	5 447,36	0,00	5 447,36	54,97 %	4 461,50

Crédits d'engagement							Crédits de paiement						
Poste	Description	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2014	Engagements 2014	Total des crédits d'engagement reportés à 2015	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits de paiement finaux disponibles en 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2013	Montant total des paiements exécutés en 2014	Crédits de paiement reportés à 2015
	contentieux												
2350	Assurances diverses	18 450,00	-7 700,00	10 750,00	10 750,00	100,00 %	1 266,98	18 450,00	-7 700,00	10 750,00	9 483,02	0,00	9 483,02 88,21 % 1 266,98
2352	Frais divers de réunion interne	5 000,00	-4 152,20	847,80	847,80	100,00 %	0,00	5 000,00	-4 152,20	847,80	847,80	0,00	847,80 100,00 % 0,00
2355	Menues dépenses	3 500,00	-334,08	3 165,92	3 165,92	100,00 %	836,66	3 500,00	-334,08	3 165,92	2 329,26	0,00	2 329,26 73,57 % 836,66
2360	Publications	4 500,00	-2 917,33	1 582,67	1 582,67	100,00 %	700,00	4 500,00	-2 917,33	1 582,67	882,67	0,00	882,67 55,77 % 700,00
23	Total du chapitre	103 450,00	-16 435,42	87 014,58	87 014,58	100,00 %	32 193,82	103 450,00	-16 435,42	87 014,58	54 820,76	0,00	54 820,76 63,00 % 32 193,82
2400	Correspondance et frais de port	31 000,00	-7 585,00	23 415,00	23 415,00	100,00 %	2 990,56	31 000,00	-7 585,00	23 415,00	20 424,44	0,00	20 424,44 87,23 % 2 990,56
24	Total du chapitre	31 000,00	-7 585,00	23 415,00	23 415,00	100,00 %	2 990,56	31 000,00	-7 585,00	23 415,00	20 424,44	0,00	20 424,44 87,23 % 2 990,56
2500	Frais de réunion en général	100 000,00	-1 842,32	98 157,68	97 802,18	99,64 %	3 379,41	100 000,00	-1 842,32	98 157,68	94 422,77	0,00	94 422,77 96,19 % 3 379,41
25	Total du chapitre	100 000,00	-1 842,32	98 157,68	97 802,18	99,64 %	3 379,41	100 000,00	-1 842,32	98 157,68	94 422,77	0,00	94 422,77 96,19 % 3 379,41
2	TOTAL:	1 726 552,88	363 700,00	2 090 252,88	2 089 878,86	99,98 %	756 768,29	1 726 552,88	363 700,00	2 090 252,88	1 333 110,57	0,00	1 333 110,57 63,78 % 756 768,29
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,00
3010	Publications générales	667 100,00	134 736,37	801 836,37	801 836,37	100,00 %	130 874,95	667 100,00	152 146,78	819 246,78	670 961,42	113 105,60	784 067,02 95,71 % 0,00
3030	Associations professionnelles et frais de participation	5 000,00	-2 475,00	2 525,00	2 525,00	100,00 %	332,73	5 000,00	-2 807,73	2 192,27	2 192,27	0,00	2 192,27 100,00 % 0,00
3040	Frais de traduction	200 000,00	-51 124,00	148 876,00	148 876,00	100,00 %	1 408,00	200 000,00	-19 687,00	180 313,00	147 468,00	32 845,00	180 313,00 100,00 % 0,00
30	Total du chapitre	872 100,00	81 137,37	953 237,37	953 237,37	100,00 %	132 615,68	2 598 652,88	129 652,05	1 001 752,05	820 621,69	145 950,60	966 572,29 96,49 % 0,00
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	250 000,00	-17 002,41	232 997,59	232 997,59	100,00 %	68 252,25	250 000,00	-32 764,71	217 235,29	164 745,34	52 489,95	217 235,29 100,00 % 0,00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de	1 370 700,00	40 057,80	1 410 757,80	1 407 636,21	99,78 %	652 390,07	1 370 700,00	-127 236,41	1 243 463,59	755 246,14	477 198,71	1 232 444,85 99,11 % 0,00

Crédits d'engagement							Crédits de paiement						
Poste	Description	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits d'engagement finaux disponibles en 2014	Engagements 2014	Total des crédits d'engagement reportés à 2015	Budget initial 2014	Virements 2014	Crédits de paiement finaux disponibles en 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2014	Paiements exécutés en 2014 en lien avec des engagements 2013	Montant total des paiements exécutés en 2014	Crédits de paiement reportés à 2015
	I'UE dans la zone de voisinage												
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	777 800,00	-10 842,48	766 957,52	765 082,52	99,76 %	331 818,13	777 800,00	-24 430,16	753 369,84	433 264,39	304 468,63	737 733,02 97,92 % 0,00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	342 300,00	12 924,79	355 224,79	355 026,48	99,94 %	104 438,49	342 300,00	116 152,25	458 452,25	250 587,99	184 363,20	434 951,19 94,87 % 0,00
3180	ILP - Projets en faveur de l'innovation et de l'apprentissage	435 600,00	17 850,00	453 450,00	453 450,00	100,00 %	150 545,40	435 600,00	71 877,30	507 477,30	302 904,60	204 517,20	507 421,80 99,99 % 0,00
3190	Projets en faveur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	185 000,00	151 071,46	336 071,46	334 895,81	99,65 %	104 196,77	185 000,00	164 985,37	349 985,37	230 699,04	118 438,33	349 137,37 99,76 % 0,00
31	Total du chapitre	3 361 400,00	194 059,16	3 555 459,16	3 549 088,61	99,82 %	1 411 641,11	3 361 400,00	168 583,64	3 529 983,64	2 137 447,50	1 341 476,02	3 478 923,52 98,55 % 0,00
3200	Frais de mission liés aux dépenses opérationnelles	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	100,00 %	180 163,23	750 000,00	-23 039,16	726 960,84	569 836,77	157 069,49	726 906,26 99,99 % 0,00
32	Total du chapitre	750 000,00	0,00	750 000,00	750 000,00	100,00 %	180 163,23	875 000,00	-23 039,16	726 960,84	569 836,77	157 069,49	726 906,26 99,99 % 0,00
3	TOTAL:	4 983 500,00	275 196,53	5 258 696,53	5 252,325,98	99,88 %	1 724 420,02	5 062 000,00	275 196,53	5 258 696,53	3 527 905,96	1 644,496,11	5 172 402,07 98,36 % 0,00
	Total source des fonds	20 158 052,88	0,00	20 158 052,88	20 137 594,62	99,90 %	2 671 324,61	20 143 500,00	0,00	20 158 052,88	17 466 270,01	1 644,496,11	19 110 766,12 94,80 % 940 118,69

ii. Appropriations on re-use of funds received in 2014

Budget Line	Description	Commitment credits							Payment credits						
		Initial budget available for commitments	Total amount transfers	Final budget available for commitments	Total amount commitments accepted	% Committed	Commitment credits carried forward to 2015	Budget available for payments	Total amount transfers	Total budget available for payments	Total amount payments accepted	% Payments executed	Available commitment credits carried forward to 2014	Available payment credits carried forward to 2014	Commitment & Payment credits automatically Carry forward
1100	Basic salaries	0.00	107,250.00	107,250.00	107,000.00	99.77%	250.00	0.00	107,250.00	107,250.00	107,000.00	99.77%	250.00	250.00	0.00
11	Chapter Total	0.00	107,250.00	107,250.00	107,000.00	99.77%	250.00	0.00	107,250.00	107,250.00	107,000.00	99.77%	250.00	250.00	0.00
1300	Mission and travel expenses	0.00	166.86	166.86	166.86	100.00%	0.00	0.00	166.86	166.86	166.86	100.00%	0.00	0.00	0.00
13	Chapter Total	0.00	166.86	166.86	166.86	100.00%	0.00	0.00	166.86	166.86	166.86	100.00%	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL:	0.00	107,416.86	107,416.86	107,166.86	99.77%	250.00	0.00	107,416.86	107,416.86	107,166.86	99.77%	250.00	250.00	0.00
2350	Miscellaneous insurance	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
23	Chapter Total	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
2	TOTAL:	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	950.00	950.00	950.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
3170	DCI - Projects in support of EU's External Assistance in the Development Co-operation instrument	0.00	776.00	776.00	776.00	100.00%	0.00	0.00	776.00	776.00	776.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
3190	Projects in Evidence based policy making	0.00	13,750.00	13,750.00	13,695.00	99.60%	55.00	0.00	13,750.00	13,750.00	10,685.07	77.71%	55.00	3,064.93	0.00
31	Chapter Total	0.00	14,526.00	14,526.00	14,471.00	99.62%	55.00	0.00	14,526.00	14,526.00	11,461.07	78.90%	55.00	3,064.93	0.00
3200	Operational missions	0.00	2,031.60	2,031.60	2,031.60	100.00%	0.00	0.00	2,031.60	2,031.60	0.00	0.00%	0.00	2,031.60	2,031.60
32	Chapter Total	0.00	2,031.60	2,031.60	2,031.60	100.00%	0.00	0.00	2,031.60	2,031.60	0.00	0.00%	0.00	2,031.60	2,031.60
3	TOTAL:	0.00	16,557.60	16,557.60	16,502.60	99.67%	55.00	0.00	16,557.60	16,557.60	11,461.07	69.22%	55.00	5,096.53	2,031.60
	Funds Source Total	0.00	124,924.46	124,924.46	124,619.46	99.76%	305.00	0.00	124,924.46	124,924.46	119,577.93	95.72%	305.00	5,346.53	2,031.60

iii. Crédits reportés liés à la réaffectation de fonds reçus en 2013, 2012 et 2011

Ligne budgétaire	Description	Crédits d'engagement					Crédits de paiement			
		Budget disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2015	Budget disponible pour paiements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement et d'engagement reportés à 2015	Crédits de paiement disponibles reportés
3010	Publications générales	0,00	0,00	0,00 %	0,00	317,19	317,19	100,00 %	-317,19	0,00
30	Total du chapitre	0,00	0,00	0,00 %	0,00	317,19	317,19	100,00 %	-317,19	0,00
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	6 880,00	6 880,00	100,00 %	0,00	3 102,62	3 102,62	0,00 %	3 777,38	3 777,38
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	0,02	0,02	100,00 %	0,00	0,00	0,00	0,00 %	0,02	0,02
31	Total du chapitre	6 880,02	6 880,02	100,00 %	0,00	3 102,62	3 102,62	0,00 %	3 777,40	3 777,40
3	TOTAL:	6 880,02	6 880,02	100,00 %	0,00	3 419,81	3 419,81	0,00 %	3 460,21	3 777,40
	Total source des fonds	6 880,02	6 880,02	100,00 %	0,00	3 419,81	3 419,81	100,00 %	3 460,21	3 777,40

iv. Crédits reportés de 2013 à 2014

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2013 à 2014	Crédits de paiement disponibles de 2013 à 2014	Montant total des crédits de paiement exécutés 2014	Crédits de paiement de 2013 annulés en 2014
1112	Personnel local	985,19	985,19	255,78	729,41
1172	Coût d'organisation de stages avec la Fondation	34,32	34,32	0,00	34,32
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	105 448,60	105 448,60	88 549,31	16 899,29
1180	Frais divers de recrutement	11 324,12	11 324,12	8 992,10	2 332,02
1183	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	
11	Total du chapitre	117 792,23	117 792,23	97 797,19	19 995,04
1300	Frais de missions et de déplacement	23 440,05	23 440,05	15 373,39	8 066,66
13	Total du chapitre	23 440,05	23 440,05	15 373,39	8 066,66
1430	Service médical	20 300,00	20 300,00	14 360,10	5 939,90
1440	Formation interne	118 678,38	118 678,38	108 718,52	9 959,86
1490	Autres interventions	3 314,02	3 314,02	2 230,36	1 083,66
14	Total du chapitre	142 292,40	142 292,40	125 308,98	16 983,42
1700	Frais de récréation et de représentation	0,00	0,00	0,00	0,00
17	Total du chapitre	0,00	0,00	0,00	0,00
1	TOTAL:	283 524,68	283 524,68	238 479,56	45 045,12
2000	Locations	8 059,52	8 059,52	5 769,49	2 290,03
2020	Eau, gaz et électricité	0,00	0,00	0,00	0,00
2030	Nettoyage et entretien	51 032,37	51 032,37	50 667,10	365,27
2040	Aménagement des locaux	80 002,00	80 002,00	75 525,04	4 476,96
2050	Sécurité et surveillance	23 039,96	23 039,96	21 804,34	1 235,62
2090	Autres dépenses	39 072,00	39 072,00	39 062,00	10,00
20	Total du chapitre	201 205,85	201 205,85	192 827,97	8 377,88
2100	Matériel TIC	65 369,35	65 369,35	65 285,59	83,76
2101	Développement et achat de logiciels	94 247,00	94 247,00	87 124,50	7 122,50
2103	Coûts des télécoms	41 987,89	41 987,89	34 425,39	7 562,50
2105	Systèmes TI de la Commission européenne	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Total du chapitre	201 604,24	201 604,24	186 835,48	14 768,76
2200	Installations techniques	4 236,76	4 236,76	4 236,72	0,04
2210	Achats de matériel bureautique	45 032,24	45 032,24	38 104,00	6 928,24
22	Total du chapitre	49 269,00	49 269,00	42 340,72	6 928,28
2300	Papeterie et fournitures de bureau	15 681,67	15 681,67	15 349,33	332,34
2320	Dépenses financières diverses	1 150,00	1 150,00	679,53	470,47
2330	Frais de contentieux	3 145,02	3 145,02	2 454,53	690,49
2350	Assurances diverses	1 242,32	1 242,32	0,00	1 242,32
2352	Réunions internes	0,00	0,00	0,00	0,00
2355	Menues dépenses	447,21	447,21	16,90	430,31
2360	Publications	2 973,79	2 973,79	2 292,08	681,71
23	Total du chapitre	24 640,01	24 640,01	20 792,37	3 847,64
2400	Correspondance et frais de port	6 357,09	6 357,09	3 065,06	3 292,03
24	Total du chapitre	6 357,09	6 357,09	3 065,06	3 292,03
2500	Frais généraux de réunion	44 886,87	44 886,87	42 017,40	2 869,47
25	Total du chapitre	44 886,87	44 886,87	42 017,40	2 869,47
2	TOTAL:	527 963,06	527 963,06	487 879,00	40 084,06
3000	Achat de publications et d'abonnements opérationnels	0,00	0,00	0,00	0,00
3010	Publications générales	114 375,20	0,00	0,00	0,00

3040	Frais de traduction	32 950,95	0,00	0,00	0,00
30	Total du chapitre	147 326,15	0,00	0,00	0,00
3140	Évaluation de l'impact et audit des activités du programme de travail	46 200,92	0,00	0,00	0,00
3150	ENP - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone de voisinage	533 517,40	0,00	0,00	0,00
3160	IPA - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans la zone d'élargissement	345 422,78	0,00	0,00	0,00
3170	DCI - Projets en faveur de l'assistance extérieure de l'UE dans l'instrument de coopération au développement	202 187,79	0,00	0,00	0,00
3180	ILP - Projets: innovation et apprentissage	228 292,76	0,00	0,00	0,00
3190	Projets en faveur de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes	123 209,52	0,00	0,00	0,00
31	Total du chapitre	1 478 831,17	0,00	0,00	0,00
3200	Missions opérationnelles	181 304,03	0,00	0,00	0,00
32	Total du chapitre	181 304,03	0,00	0,00	0,00
3	TOTAL:	1 807 461,35	0,00	0,00	0,00
	Total source des fonds	2 618 949,09	811 487,74	726 358,56	85 129,18

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 1 807 461,35 EUR ont été reportés de 2013 à 2014. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2014, et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

v. Appropriations earmarked funds

Chapter	Description	Commitment credits				Payment credits			
		Final commitment credits available 2014	Commitments 2014	Overall % committed	Available commitment credits carried forward to 2015	Final payment credits available 2014	Total Payments 2014	Overall % paid	Payment credits carried forward to 2015
42	Overall	0.60	-	0.00%	0.60	0.60	-	0.00%	0.60
42	HR - External - Admin Support	151,452.36	86,176.52	56.90%	65,275.84	151,452.36	86,176.52	56.90%	65,275.84
42	HR - Per diems - Abroad	60,301.51	60,301.51	100.00%	-	60,301.51	14,750.17	24.46%	45,551.34
42	Other - Publications	6,200.00	-	0.00%	6,200.00	6,200.00	-	0.00%	6,200.00
42	Other - Studies	682,028.77	625,508.95	91.71%	56,519.82	682,028.77	365,508.95	53.59%	316,519.82
42	Other - Translations	19,406.25	4,515.00	23.27%	14,891.25	19,406.25	4,515.00	23.27%	14,891.25
42	Other - Conferences	460,000.00	217,924.39	47.37%	242,075.61	460,000.00	148,291.91	32.24%	311,708.09
42	Other - Visibility	10,635.00	5,388.90	50.67%	5,246.10	10,635.00	3,688.90	34.69%	6,946.10
42	Travel - International	35,158.91	35,158.91	100.00%	-	35,158.91	11,651.99	33.14%	23,506.92
Total EC - GEMM Project		1,425,183.40	1,034,974.18	72.62%	390,209.22	1,425,183.40	634,583.44	44.53%	790,599.96
42	Overall	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00%	-
42	HR - Salaries	51,731.72	51,731.72	100.00%	0.00	51,731.72	46,959.69	90.78%	4,772.03
42	HR - Per diems	20,590.87	20,590.87	100.00%	0.00	20,590.87	13,934.41	67.67%	6,656.46
42	Other - Publications	34,642.00	34,642.00	0.00%	0.00	34,642.00	31,267.00	0.00%	3,375.00
42	Other - Studies	387,267.88	385,484.73	99.54%	1,783.15	387,267.88	369,984.73	95.54%	17,283.15
	Other - Translations	87,981.13	87,855.00	99.86%	126.13	87,981.13	35,925.00		52,056.13
42	Other - Conferences	322,334.42	320,503.97	99.43%	1,830.45	322,334.42	319,583.97	99.15%	2,750.45
42	Other - Visibility	15,372.00	15,372.00	100.00%	0.00	15,372.00	15,372.00	100.00%	-
42	International travel	18,635.21	18,635.21	100.00%	0.00	18,635.21	18,635.21	100.00%	-
Total EC - FRAME Project		938,555.23	934,815.50	99.60%	3,739.73	938,555.23	851,662.01	90.74%	86,893.22
43	Co-operation with national institutions - Funds 2006	1,475.24	1,475.24	100.00%	-	1,475.24	1,475.24	100.00%	-
43	Co-operation with national institutions - Funds 2008	443.81	443.81	100.00%	-	443.81	443.81	100.00%	0.00
43	Co-operation with national institutions - Funds 2009	21,212.34	21,212.34	100.00%	-	21,212.34	17,783.83	83.84%	3,428.51
43	Co-operation with national institutions - Funds 2011	-	-	0.00%	-	0.00	-	0.00%	-
43	Co-operation with national institutions - Funds 2012	469.63	469.63	100.00%	-	469.63	469.63	100.00%	-
43	Co-operation with national institutions - Funds 2013	1,081.20	1,081.20	100.00%	-	1,081.20	1,081.20	100.00%	-
43	Co-operation with national institutions - Funds 2014	314.66	314.66	100.00%	-	314.66	-	0.00%	314.66
Total other donors:		24,996.88	24,996.88	100.00%	0.00	24,996.88	21,253.71	85.03%	3,743.17
Total	Total budget available:	2,388,735.51	1,994,786.56	83.51%	393,948.95	2,388,735.51	1,507,499.16	63.11%	881,236.35

VII. Tableau des effectifs de l'ETF 2014

GROUPÉ DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs 2014	AT en fonction
AD	16		
	15		
	14	1	1
	13	4	
	12	10	10
	11	8	8
	10	4	5
	9	12	13
	8	8	5
	7	14	15
	6		1
	5		1
Sous-total pour le groupe de fonction AD		61	59
AST	11		
	10	3	2
	9	8	7
	8	6	5
	7	4	4
	6	4	4
	5	5	3
	4	2	3
	3	1	5
	2		
	1		
Sous-total pour le groupe de fonction AST		33	33
TOTAL des postes AT		94	92

En outre, l'ETF emploie 40 agents contractuels et 2 agents locaux.

Annexe I: Liste des membres du conseil de direction en 2014

Commission européenne Président (réunion de juin)	M. Jan Truszczyński Directeur général DG EAC Commission européenne
Commission européenne Président (réunion de novembre)	M. Xavier Prats Monné Directeur général DG EAC Commission européenne
Commission européenne Président - suppléant	M. Antonio Silva Mendes Directeur - Éducation et formation professionnelle DG EAC Direction B Commission européenne
Commission européenne Titulaire	M. Gerhard Schumann-Hitzler Directeur DG ELARG D Coopération régionale et assistance; Communauté chypriote turque Commission européenne
Commission européenne Titulaire	M. Luis Riera Figueras Conseiller principal - Directeur (f.f.) DG DEVCO DGA1 B Task-force pour un dialogue renforcé avec les organisations internationales Commission européenne
Commission européenne Suppléant	Mme Hélène BOURGADE Chef d'unité DG DEVCO B3 Commission européenne
Commission européenne Suppléant (réunion de novembre)	Mme Françoise Millecam Chef d'unité adjoint Emploi, inclusion sociale, migration DG DEVCO B. Commission européenne
Expert sans droit de vote	M. Jan Andersson
Expert sans droit de vote	M. Jean-François Mezières Président Association européenne pour la formation professionnelle
Expert sans droit de vote	Mme Sara PARKIN Directrice fondatrice Forum for the Future
Autriche - Titulaire	M. Karl Wieczorek Expert de haut niveau Département de la formation professionnelle Ministère fédéral de l'économie et du travail
Autriche - Suppléant	M. Reinhard Nöbauer Expert de haut niveau Enseignement et formation professionnels Ministère fédéral de l'éducation et des affaires des femmes
Belgique - Titulaire	Mme Micheline Scheyns Secrétaire générale

Ministère flamand de l'éducation et de la formation

Bulgarie - Titulaire

Mme Valentina DEYKOVA
Directrice
Direction de l'enseignement professionnel
et de la formation continue
Ministère de l'éducation, de la jeunesse et
des sciences

Bulgarie - Suppléant

Mme Emiliyana Dimitrova
Directrice
Élaboration de politique
Ministère de l'éducation, de la jeunesse et
des sciences

Croatie – Titulaire
(réunion de juin)

Mme Sabina Glasovac
Assistante du ministre des sciences, de
l'éducation et des sports
Ministère des sciences, de l'éducation et
des sports

Croatie – Titulaire
(réunion de novembre)

Mme Monika Vričko
Chef du secteur de l'éducation secondaire
Ministère des sciences, de l'éducation et
des sports
Direction pour l'éducation

Croatie – Suppléant
(réunion de juin)

Mme Jelena Letica
Assistante du directeur du développement
de l'EFP et de la coopération internationale
Agence pour l'enseignement et la formation
professionnels et l'éducation des adultes

Croatie – Suppléant
(réunion de novembre)

Mme Tamara Hudolin
Agence pour l'enseignement et la formation
professionnels et l'éducation des adultes

Chypre - Titulaire

M. Elias Margadjis
Directeur de l'enseignement technique et
professionnel secondaire
Ministère de l'éducation et de la culture

Chypre - Suppléant

M. Costandinos Georgiou
Inspecteur
Enseignement secondaire technique et
professionnel
Ministère de l'éducation et de la culture

République tchèque - Titulaire

Mme Helena Úlovcová
Directrice adjointe
Institut national de l'enseignement
technique et professionnel

République tchèque - Suppléant

M. Jakub Stárek
Directeur général suppléant du service de
l'enseignement
Ministère de l'éducation, de la jeunesse et
des sports

Danemark – Titulaire
(réunion de juin)

M. Torben Kornbech Rasmussen
Consultant en éducation
Département de l'éducation des jeunes et
l'enseignement et la formation
professionnels pour adultes
Ministère des enfants et de l'éducation

Danemark – Titulaire
(réunion de novembre)

M. Lars Mortensen
Directeur général
Département d'éducation secondaire supérieure et
d'éducation et de formation pour les adultes et
pour les jeunes
Ministère de l'éducation

Danemark - Suppléant

M. Henrik Saxtorph
Chef de section
Ministère de l'éducation et des enfants

Estonie - Titulaire

Mme Külli All
Adjoint
Enseignement professionnel et formation
des adultes
Ministère de l'éducation et de la recherche

Finlande - Titulaire

Mme Tarja Riihimäki
Conseillère d'éducation
Département de politique en matière
d'éducation et de science
Secteur de formation professionnelle
Ministère de l'éducation et de la culture

Finlande - Suppléant

M. Ossi V. Lindqvist
Professeur émérite
Université de l'est de la Finlande

France - Titulaire

M. Frédéric Sansier
Conseiller aux affaires internationales et au
développement à la délégation aux affaires
européennes et internationales
Ministère des affaires sociales et de la
santé

France - Suppléant

M. Michel LEFRANC
Chargé de mission à la DREIC
Ministère de l'éducation nationale

Allemagne - Titulaire

M. Andreas Drechsler
Ministerialrat
Bundesministerium für Bildung und
Forschung

Allemagne - Suppléant

Mme Ingrid Müller-Roosen
Regierungsdirекторin
Bundesministerium für Bildung und
Forschung

Grèce - Titulaire

M. Ioannis Voutsinas
Directeur exécutif
Organisation nationale pour la certification
des qualifications et l'orientation
professionnelle

Grèce - Suppléant

Mme Athina Plessa-Papadaki
Directrice générale pour les affaires
internationales et européennes (f.f.)
Ministère de l'éducation et du culte, de la
culture et des sports

Hongrie - Titulaire

M. György Szent-Lélek
Conseiller principal
Enseignement professionnel et formation
des adultes
Ministère de l'économie nationale

Hongrie - Suppléant

Mme Katalin Zoltán

Ministère de l'économie nationale

Irlande - Titulaire

M^{me} Ann Mary Redmond
Secteur de développement des
qualifications
Département de l'enseignement et de la
qualification

Italie - Titulaire

M. Gabriele Altana
Consigliere d'Ambasciata
Direction générale de l'Union européenne
Ministère des affaires étrangères

Italie - Suppléant

M. Franco Giordano
Ministro Plenipotenziario - Consigliere
diplomatico del Sindaco di Torino
Ville de Turin
Commune de Turin

Lettonie – Titulaire
(réunion de juin)

M^{me} Lauma Sika
Secrétaire d'État adjointe
Ministère de l'éducation et des sciences

Lettonie – Titulaire
(réunion de novembre)

M^{me} Liga Lejina
Secrétaire d'État adjointe – Directrice du
département d'initiatives et d'élaboration de
politique
Ministère de l'éducation et des sciences de
la République de Lettonie

Lettonie – Suppléant

M^{me} Dita Traidas
Directrice
Agence nationale pour le développement
de l'éducation

Lituanie – Titulaire

M. Saulius Zybartas
Directeur du département de l'éducation
générale et de la formation professionnelle
Ministère de l'éducation et des sciences

Lituanie – Suppléant

M^{me} Aleksandra Sokolova
Chef adjoint de la division de l'éducation
professionnelle et de l'orientation
Ministère de l'éducation et des sciences

Luxembourg – Titulaire

M. Antonio De Carolis
Directeur à la formation professionnelle
Service de la Formation professionnelle
Ministère de l'éducation nationale et de la
formation professionnelle

Luxembourg – Suppléant
(réunion de novembre)

M^{me} Karin Meyer
Directrice adjointe à la formation
professionnelle
Service de la Formation professionnelle
Ministère de l'éducation nationale, de
l'enfance et de la jeunesse

Malte – Titulaire

M^{me} Edel Cassar
Directeur exécutif
Commission nationale de l'enseignement
post-obligatoire et supérieur

Malte – Suppléant

M. Richard Curmi
Directeur
Conseil des qualifications de Malte

Pays-Bas – Titulaire
(réunion de juin)

M^{me} Boukje Spit
Chef d'unité Innovation et information

Direction pour l'enseignement
professionnel et la formation des adultes
Ministère de l'éducation, de la culture et
des sciences

Pays-Bas – Titulaire
(réunion de novembre)

M. Peter van IJsselmuiden
Coordonnateur des affaires internationales
en matière d'EFP
Département pour l'enseignement
professionnel et formation des adultes
Ministère de l'éducation, de la culture et
des sciences

Pologne – Titulaire

Mme Stefania Wilkiel
Conseillère du ministre
Département de stratégie et de coopération
internationale
Ministère de l'éducation nationale

Pologne – Suppléant

Mme Danuta Czarnecka
Directrice adjointe
Département des programmes
internationaux et de la reconnaissance des
diplômes
Ministère des sciences et de
l'enseignement supérieur

Portugal – Titulaire

Mme Isilda Costa Fernandes
Directrice générale pour l'emploi et les
relations de travail
Ministère de la solidarité, de l'emploi et de
la sécurité sociale

Portugal – Suppléant

M. Félix Esménio
Vogal do Conselho Diretivo
Institut pour l'emploi et la formation
professionnelle (Istituto de Emprego e
Formação Profissional) Ministère du travail
et de la solidarité sociale

Roumanie – Titulaire

Mme Liliana Preoteasa
Directrice générale
Direction générale de l'enseignement et de
l'apprentissage tout au long de la vie
Ministère de l'éducation, de la recherche et
de l'innovation

Roumanie – Suppléant
(réunion de novembre)

Mme Gabriela Ciobanu
Directrice
Centre national pour le développement de
l'éducation et de la formation techniques et
professionnelles

République slovaque - Titulaire

M. Juraj Vantuch
Chef
Observatoire national slovaque de l'EFP
Institut national de l'enseignement et de la
formation professionnels

Slovénie – Titulaire

M. Elido Bandelj
Directrice
Institut de la République de Slovénie pour
l'EFP

Slovénie – Suppléant
(réunion de juin)

M. Anton Simonič
Conseiller spécial

Affaires européennes
Ministère de l'éducation, des sciences et
des sports

Slovénie – Suppléant
(réunion de novembre)

Mme Slavica Černoša
Ministère de l'éducation et des sports

Espagne – Titulaire

Mme Gema Cavada Barrio
Responsable de service
Sous-direction générale EFP
Ministère de l'éducation, de la politique
sociale et des sports

Suède – Titulaire
(réunion de juin)

Mme Karin Edholm
Directrice adjointe
Division de l'enseignement secondaire
supérieur et de la formation des adultes
Ministère de l'éducation et de la recherche

Suède – Titulaire
(réunion de novembre)

Mme Carina Cronsie
Directrice adjointe
Division de l'enseignement secondaire
supérieur et de la formation des adultes
Ministère de l'éducation et de la recherche

Royaume-Uni - Titulaire

M. Ian Pegg
Conseiller spécial en matière de politique
Ministère des entreprises, de l'innovation et
des qualifications

Royaume-Uni - Suppléant

Mme Pamela Wilkinson
Ministère des entreprises, de l'innovation et
des qualifications